

On demande à Heidelberg,

1. de l'extract mortuaire de Mr. Just. Raymond von der Lahr, ancien baron de Coppet.
2. de l'acte de naissance de son fils Jean Pierre von der Lahr. Il doit être né environ dans les années 1765 ou 1766.
3. de l'extract mortuaire de ce même Jean Pierre von der Lahr.

Nota. Jean Pierre von der Lahr étoit au service de Piémont, il en est revenu vers l'année 1781. De là il a pris du service dans un régiment de cavalerie en Autriche ou chez un prince d'Allemagne, où il est mort trois ou quatre ans après.

Les pièces sus dites doivent être legalisées.